
Adresse du comité révolutionnaire de la commune de Cherbourg (Manche) qui s'indigne de l'attentat contre les représentants et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de la commune de Cherbourg (Manche) qui s'indigne de l'attentat contre les représentants et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 253-254;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25456_t1_0253_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

uniquement occupés du désir de répondre à la confiance dont nous sommes investis, enchaînés à nos devoirs, non comme les esclaves, par la terreur des peines attachées à leur infraction, mais par le zèle ardent et pur qui doit embraser tout vrai Républicain; persuadés enfin qu'il faut, à notre poste, toujours agir, et parler rarement, nous nous contentons d'admirer cette lutte intéressante de tous les talents et de toutes les vertus contre tous les genres de sottises et de crimes, sans entreprendre d'en retracer les détails.

Qu'il nous soit permis, cependant, de vous exprimer toute l'horreur dont nous avons été pénétrés à la nouvelle des attentats réitérés de l'odieuse faction de l'Étranger sur 2 des plus incorruptibles Représentants du Peuple français. Lâches Despotes! ils ne peuvent nous vaincre; ils font assassiner nos plus zélés défenseurs. Ils savent trop que dans un gouvernement monarchique, 20 Rois peuvent se succéder l'un à l'autre, sans que l'on s'aperçoive même qu'ils ont cessé de vivre, si ce n'est pour s'en féliciter; mais que, chez un Peuple libre, la perte de 2 homme intrépides et vertueux est une grande calamité publique, surtout quand ils sont placés au timon de l'Etat et dans des circonstances difficiles.

Nos barbares ennemis ne calculoient pas, il est vrai, que ces hommes si rares ou plutôt introuvables dans les domaines des tyrans, auroient laissé parmi vous de nombreux légataires de leurs vertus et de leur courage, et qu'ils auroient emporté dans la tombe la consolante certitude que la République ne périroit pas avec eux.

Mais, quoique le sol de la Liberté soit fécond en héros, la Nature, toujours avare de ces fruits précieux, ne les produit pas en abondance, et ne les fait parvenir que lentement à leur maturité. C'est donc un des bienfaits les plus signalés de la Providence, que de nous avoir conservé ceux en qui nous avons déjà reconnus les plus fermes appuis de notre liberté.

Eh! comment n'auroit-elle pas couvert de sa protection la plus spéciale le sublime vengeur des droits de l'Éternel, contre l'absurdité révoltante de l'athéisme professé publiquement, et de l'intolérance philosophique? Comment n'auroit-elle pas détourné le poignard homicide prêt à percer le sein du sensible Collot d'Herbois? Généreux citoyens, n'eussiez-vous d'autres titres à la reconnaissance de la Patrie que les rapports du 18 Floréal et du 14 Prairial, ils suffiroient pour faire passer vos noms chéris et vénérables à la postérité la plus reculée!

Elles sont tracées dans tous nos cœurs, en caractères de feu, les Lois qui ont marqué ces époques à jamais mémorables. Jugez avec quel enthousiasme nous nous sommes déjà conformés à la première, avec quel empressement attentif nous devons surveiller l'exécution de la seconde!

Dignes Représentants d'un Peuple magnanime, continuez de le guider dans les sentiers de la gloire et vers le temple du bonheur. Pour nous, fidèles à seconder vos pénibles travaux, nous ne cesserons de donner à nos concitoyens l'exemple d'un dévouement sans réserve, d'une constance à toute épreuve, du plus ardent amour de la Patrie, de la soumission la plus prompte et la plus entière aux lois émanées de votre sagesse.

La Convention Nationale n'apprendra pas sans intérêt que, depuis le 18 Vendémiaire jusqu'à ce moment, il s'est vendu dans l'arrondissement du District de Nemours pour 744.896 liv. de biens d'émigrés sur une estimation de 295.586 liv., que par conséquent la vente a excédé l'estimation de 449.310 liv.

Vive la République! Vive la Convention Nationale! Et vive la Montagne!»

BOYER, THOMAS, BLOCHET, PICHARD, GOUDAU, GUOULT, MATHIEU, VATINELLE, BESNIER, BEZON.

4

Les administrateurs du district de Guérande, département de la Loire-Inférieure, écrivent à la Convention nationale que la nouvelle de la rentrée de notre convoi à Brest, et celle de la défaite des Anglais, ont été proclamées dans cette commune avec pompe et aux acclamations réitérées de vive la République. Ils invoquent la vengeance nationale contre les assassins soldés par Pitt et Cobourg, qui ont tenté de priver la patrie de deux de ses plus dignes représentants, et invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, infertion au bulletin (1).

[Guérande, 29 prair. II] (2).

« Citoyens Représentants,

Nous apprenons à l'instant l'heureuse nouvelle de la rentrée de notre précieux convoi à Brest, et celle de la défaite des anglais due en grande partie au courage intrépide de notre Représentant Jeanbon S'-andré. Elle a été proclamée dans cette commune avec pompe et aux acclamations réitérées de Vive la République, Vive la Montagne. Nous en avons fait part aussitôt à toutes nos municipalités.

Vengeance, Représentants, vengeance sur les assassins soldés par Pitt et Cobourg, qui ont tenté de priver la patrie de ses plus dignes Représentants. Vengeance sur tous les traîtres, sur tous les ennemis de légalité.

Restez à votre poste, déjà le peuple a proclamé et proclame journellement que vous avez bien mérité de lui. Ce digne salaire de vos travaux immortels vous étoit dû. Continuez à faire son Bonheur, et à fixer sur des bases inébranlables les fondemens d'une République une, indivisible et impérieuse.

LEBAIL, PAYEN, CHOTTARD, LE CARÉ (secrét.),

LE TORZEC jeune, Ch. JAN.

5

Le comité révolutionnaire de la commune de Cherbourg (3) exprime son indignation contre les monstres assassins soudoyés par l'Angleterre et l'Autriche; il invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XL, 259. Bⁱⁿ, 14 mess. (suppl^t).

(2) C 308, pl. 1197, p. 19.

(3) Manche.

(4) P.V., XL, 259. Bⁱⁿ, 14 mess. (suppl^t).

[Cherbourg, 11 prair. II] (1).

« Citoyens Représentants,

Nous venons d'acquiescer la certitude que *Paris* et *La Corday*, d'exécrable mémoire, ont légué à d'autres assassins leur horrible courage, puisque 2 Montagnards viennent d'éprouver la fureur de 2 nouveaux monstres soudoyés par l'affreuse ligue coalisée contre nous.

Ainsi, tandis que vous décrétés que la vertu et la probité sont à l'ordre du jour, que vous proclamés l'existence de l'être Suprême et l'immortalité de l'âme, les ennemis de la France, étouffant toute morale et toute humanité, proclament et soudoient les forfaits ! Et ils espèrent nous vaincre avec une arme aussi abominable ! Qu'ils apprennent, les scélérats, que l'Intelligence suprême qui veille sur nos destinées, déjouera toujours leurs odieuses manœuvres et nous fera triompher de leur férocité et de leurs nombreux satellites !

Mais, citoyens Représentants, malgré la protection visible du grand Être, malgré l'héroïsme de nos fiers républicains, la marche imposante de nos phalanges invincibles, une juste défiance, une précaution sage ne sont pas des moyens indignes de vous, et vous devez éviter les poignards des assassins d'Angleterre et d'Autriche, puisque vous voulez sauver votre Patrie et écraser le despotisme qui pèse sur le globe. Nous vous invitons donc, au nom de cette même Patrie, de prendre des mesures suffisantes pour mettre vos jours en sûreté et nous épargner le malheur de vous voir sacrifiés à la rage de nos ennemis. Soyez terribles, inaccessibles aux aristocrates, aux hypocrites modérés, aux traîtres et aux conspirateurs ! que l'homme pur, le patriote, l'opprimé puissent seuls approcher de votre asile et communiquer avec vous ! que les braves sans culottes de Paris soient commis à votre garde personnelle et qu'ils répondent de votre vie à leurs frères des Départemens ; alors nos inquiétudes cesseront, nous irons audacieusement combattre et vaincre les hordes de brigands inutilement armés contre nous et exterminer leurs lâches et trop criminels tyrans !

Vive la République ! Guerre à mort aux Anglais et aux Autrichiens ! Salut, confiance et Fraternité ! »

Jean DUBOIS, BOURGEOISE, VAUVEZ (*présid.*), PIMORT, LANIÈRE, MARTIN, B. HENRY, RAYEBOIS, LE CANNU, GIGUET.

6

Les administrateurs du directoire du district de Dol, département d'Ille-et-Vilaine, annoncent à la Convention nationale qu'ils viennent de faire un nouvel envoi d'argenterie à la monnaie de Paris, se montant à 213 marcs 5 onces 5 gros provenant des ci-devant églises de leur district, et d'un calice trouvé après le passage des brigands.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (2).

(1) C 308, pl. 1197, p. 20.

(2) P.V., XL, 259. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t). Mentionné par J. Sablier, n° 1409, mais avec des chiffres différents et en ajoutant l'envoi de 174 chemises.

7

Les citoyens de Montesquieu, district de Rieux, département de Haute-Garonne, félicitent la Convention nationale sur ses glorieux travaux, l'invitent à rester à son poste, et jurent de rester inviolablement attachés à la représentation nationale, de la défendre et de mourir pour elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Montesquieu, s.d.] (2).

« Citoyens Représentants,

Notre commune placée au pied de mont-pyrénées a toujours marché sur la ligne de la révolution et à la hauteur des principes Républicains.

Au premier cri de la Patrie en danger, tous nos jeunes gens ont couru à sa défense, depuis ce tems ils combattent, meurent, ou triomphent pour la liberté.

S'ils ont mérité de la patrie, vous avés bien mérité du peuple souverain. Représentants fidèles vous êtes chargés de la vengeance d'une grande Nation ; nous ne sommes que vos instruments ; continués donc du haut de la Montagne à diriger ces armées triomphantes, jusqu'à ce que le sol de la liberté soit purgé de l'aspect odieux des tirans et de leur esclaves assassins ; que le sang de nos frères mourans pour la patrie soit vengé et que les longs outrages, dont les rois ont accablé les peuples, soient réparés.

Nous ne voulons la paix que des mains de la victoire, nous ne voulons en signer les articles que sur les débris sanglants des trônes.

Glorieux de vos vertus et de votre courage, nous seconderons tous vos efforts, nous nous réunirons à votre voix et nous vous défendrons de toutes nos forces.

C'est le vœu de toute notre commune et de la société populere réunis tous ensemble dans le temple de la raison.

Enflamés de l'amour de la Patrie, nous jurons de rester inviolablement attachés à la représentation Nationale, de la défendre, et de mourir pour elle ».

BOUÉ (maire), FORTANE (*agent nat.*), SENOU (*juge de paix*), BERJEAUT (*notable*), GUICHOU (*de la Sté popul.*) [et 14 signatures illisibles].

8

La société populaire et républicaine des Aix, district de Bourges, département du Cher, félicite la Convention nationale d'avoir mis à l'ordre du jour la justice et la vertu ; applaudit au décret par lequel elle proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme ; l'invite à rester à son poste, et lui annonce qu'elle a établi un atelier de salpêtre, qui déjà a produit près de 800 liv. de cette précieuse matière, et que, grâce à l'activité

(1) P.V., XL, 260. Bⁱⁿ, 14 mess. (suppl^t).

(2) C 308, pl. 1197, p. 21.